

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 juin 2021, s'est réuni le 28 juin 2021 à 18 h 00 à la salle Balavoine, sous la présidence de M. Patrick NICOLE-WILLIAMS, Maire.

Secrétaire de séance : Julien GAGET

PRESENTS : Mmes et MM. P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, C. KOPFERSCHMITT, J. DOS SANTOS, D. PENOT, J.C. DURA, M. LORiot-CARNIS, Y. TOUYERAS, N. GUSTO, R. MESLEM, G. GENTHON, M. FAYET, J. GUILLERMINET, C. GAMBIER-ORTIZ, M. GUENNOUN, Z. MAZARI, L. DI SANTO, B. LOUKILI SENHAJI, M. TUNCA, H. KHETTAB, A. CROS, J.N. SALMON, K. HALLOUL, C. DUMOULIN, B. JAN, L. NASSISI, A.V. MITTENDORFER
Arrivée de J. GAGET à 18 h 03, arrivée de M. LOMBARD à 18 h 32.

ABSENTS REPRESENTES :

L. GRONDIN pouvoir à C. GUETAT

C. DEBRYE pouvoir à A. CROS

A. SAGIROGLU pouvoir à J.N. SALMON

ABSENTS : A. VERJUS

DOMAINE	COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS	VOTES
Affaires juridiques	M. le Maire informe le conseil municipal de l'utilisation de sa délégation permanente.	information
	Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 3 mai 2021.	unanimité
Ressources Humaines	Le conseil approuve les modifications apportées au tableau des effectifs.	unanimité
	Pour se mettre en conformité avec le passage des 1 607 heures annuelles imposées aux collectivités territoriales, le conseil municipal décide de la mise en application des nouvelles règles d'organisation du temps de travail au 1 ^{er} janvier 2022.	28 voix pour et 4 voix contre
Politique de la Ville	Le conseil municipal approuve le projet de convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) pour la période 2021-2023.	25 voix pour et 7 abstentions
Gestion de la relation aux citoyens	Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'acte d'engagement relatif à la transmission dématérialisée des actes d'état civil à l'INSEE.	unanimité
Vie scolaire	Le conseil municipal approuve l'affectation, à compter de septembre 2021, des rues Antonio Meucci, Elisha Gray et Abbé Métifiot au périmètre scolaire de l'école Louis Pasteur, et l'affectation des N° 186 et 200 avenue de la République au périmètre scolaire de l'école Buisson Rond.	unanimité
	Le conseil municipal approuve le règlement de fonctionnement des temps périscolaires, extrascolaires et séjours (pause méridienne, accueils de loisirs et séjours).	unanimité
	Le conseil municipal autorise l'attribution de subventions pour différents projets d'écoles : - 1370 € à l'école élémentaire Louis Pasteur pour sa classe d'équitation,	

Vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - 446 € à la classe ULIS de l'école primaire des Arnières pour sa classe d'équitation, - 380 € à l'école élémentaire Galilée pour son projet culturel « Opéra ». 	unanimité
Enjeux environnementaux	Le conseil municipal autorise la commune à faire acte de candidature pour le label « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) afin d'intégrer la protection de la biodiversité dans tous les projets, et d'engager un plan d'actions sur 3 ans.	unanimité
	Le conseil municipal décide de l'adhésion de la commune à l'expérimentation lancée par le Département de l'Isère pour lutter contre le moustique tigre (par la signature d'une convention).	unanimité
	Le conseil municipal approuve le plan de financement et le versement d'un fonds de concours à Territoire d'Energie Isère (TE 38) au titre de la réalisation d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques, pour un montant de 3 600 € HT.	unanimité
Economie de proximité	Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec Pôle Emploi pour l'organisation du 20 ^{ème} forum de l'emploi.	unanimité
	Le conseil municipal émet un avis favorable sur la nouvelle proposition de calendrier 2021 de dérogation collective au repos dominical des salariés, pour les commerces de détail de l'ensemble des branches professionnelles, à l'exception des commerces de détail de vente et réparation automobile, à savoir : les dimanches 10 janvier, 4 et 11 juillet, 5 et 12 septembre, 3 et 31 octobre, 7 et 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre.	25 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions
	Le conseil municipal approuve l'exonération de droits de place des commerçants ambulants abonnés en produits manufacturés des marchés de plein air, du samedi 3 avril au mardi 18 mai 2021.	unanimité
	Le conseil municipal approuve l'exonération de 18 jours de loyers du mois de mai 2021 des entreprises SAS Aloui & Co et Nadia Boudoukha.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention communale de 7 280 € à la SAS La Box et de 4 492 € au titre du FISAC pour l'aider dans son projet de rénovation de local.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention communale de 1 095 € à l'entreprise individuelle Coups de Cœur et de 1 095 € au titre du FISAC pour l'aider dans son projet de rénovation de local.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention communale de 6 509 € à la SAS Chez Banoï – wok & Sushi et de 4 016 € au titre du FISAC pour l'aider dans son projet de rénovation de local.	unanimité

Le Maire,

Patrick NICOLE-WILLIAMS